



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : antoine SCHWARTZ
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

**Monsieur le Maire
de GOETZENBRUCK
Mairie
8, rue de la Harpe
57620 GOETZENBRUCK**

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant :**
**Création d'une route forestière avec pose de buses
en traversée de cours d'eau « Affluents du
Klapbach » sur le ban communal de
GOETZENBRUCK**

Metz, le 11 septembre 2012

PJ : **Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**➤ Création d'une route forestière avec pose de buses en traversée
du cours d'eau «Affluents du Klapbach» sur la commune de GOETZENBRUCK**

Ce dossier a été déposé par : **l'Office National des Forêts – Agence de
SARREBOURG.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2012-00130**» en date du 11 septembre 2012 , accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La chargée de mission police de l'eau

CHANTAL BICHLER